



CONCEPT AUDIT & ASSOCIES

1 – 3, Rue du Départ  
75014 PARIS  
Tel : 33 (0)1 40 60 45 66  
Fax : 33 (0)1 40 60 64 19  
Mail : contact@conceptaudit.fr

**TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE**  
**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**Au Capital de 1 543 454,08 Euros**

*Siège Social*  
**11 rue du Colisée**  
**75008 PARIS**

**RCS PARIS 480 040 880**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE**  
**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**Au Capital de 1 543 454,08 Euros**

*Siège Social*  
**11 rue du Colisée**  
**75008 PARIS**

**RCS PARIS 480 040 880**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

A l'Assemblée générale de la société Travel Technology Interactive,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Travel Technology Interactive relatif à l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du Règlement (UE) n° 537 / 2014. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces textes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous attestons que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment qu'il n'a pas été fourni de services autres que la certification des comptes, interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/ 2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées pour faire face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Ces appréciations ne constituent pas une opinion sur des éléments des comptes pris isolément.

### **Tests de pertes de valeur des actifs immobilisés incorporels**

#### **Risque identifié**

Au 31 décembre 2017, la valeur de l'actif immobilisé incorporel du Groupe hors logiciel s'élève à 5 435 milliers d'euros au regard d'un total de bilan de 9 390 milliers d'euros. Cet actif immobilisé est composé d'une part d'un fonds commercial, d'autre part d'immobilisations incorporelles comme les Goodwill comptabilisés lors des opérations de croissance externe.

Nous avons considéré que la valeur de ces actifs immobilisés incorporels est un point clé de l'audit en raison de leurs montants significatifs dans les comptes du Groupe et que la détermination de leur valeur recouvrable, basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, requiert l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations du management, comme indiqué dans les Notes 4.4 et 4.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

#### **Notre réponse**

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs incorporels, dont les modalités sont décrites dans les Notes 4.4 et 4.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans ce cadre, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur et avons principalement orienté nos travaux sur les goodwill en raison de leurs contributions.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, les prévisions de flux de trésorerie, les taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation retenus. Nous avons également analysé la cohérence des prévisions avec les performances passées et en cours, et les perspectives de marché et nous avons réalisé des analyses de sensibilité sur les tests de perte de valeur.

Nous avons apprécié la pertinence du modèle utilisé, le coût moyen pondéré du capital retenu sur la base de l'observation du marché et l'approche de valeur d'utilité reposant sur la projection de flux futurs de trésorerie actualisés.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons également examiné la conformité de la

méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur et vérifié les informations relatives au Groupe données dans le Rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le Rapport de gestion du Directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

### **Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire.

### **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permettra de toujours détecter une anomalie significative qui existerait. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et selon les dispositions du Règlement (UE) n° 537/ 2014, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueille des éléments suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations le concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il conclue quant au caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il est tenu d'attirer l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, de formuler une certification avec réserve ou un refus de certifier. Ses conclusions s'appuient sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport. Cependant, des circonstances ou événements futurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, et évalue si les comptes consolidés reflètent les effets des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Il assume l'entière responsabilité de son opinion.

Fait à Paris, le 09 avril 2018

Le Commissaire aux comptes

Concept Audit & Associés

Laurence LEBOUCHER

---

TRAVEL  
TECHNOLOGY  
INTERACTIVE

---

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017

---

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Chiffres d'affaires	6.9	5 260	5 021
Charges de personnel	6.11	-3 125	-2 869
Charges externes		-1 766	-1 702
Impôts et taxes		-56	-49
Dotations aux amortissements		-283	-200
Dotations aux provisions		-134	262
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>-103</b>	<b>463</b>
Autres produits et charges opérationnels	6.10	-20	-260
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-124</b>	<b>203</b>
Intérêts et charges assimilées	6.12	-237	-72
<b>COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>		<b>-237</b>	<b>-72</b>
Autres produits et charges financières		70	2
Charges d'impôts	6.13	-4	-84
<b>RESULTAT NET</b>		<b>-295</b>	<b>50</b>
<i>dont :</i>			
- part du Groupe		-295	50
- part des minoritaires			

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	31/12/2017	31/12/2016
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>-295</b>	<b>50</b>
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	-13	108
<b>Résultat global</b>	<b>-309</b>	<b>157</b>

**ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017**

En milliers d'Euros	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Ecart d'acquisition	6.1	4 140	4 140
Autres immobilisations incorporelles	6.2	1 745	1 723
Autres immobilisations corporelles	6.2	87	110
Autres actifs financiers non courants	6.3	80	91
Actifs d'impôts différés	6.5	112	111
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>6 165</b>	<b>6 175</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Créances clients et comptes rattachés	6.4	1 525	1 233
Autres créances courantes	6.4	1 071	960
Valeurs mobilières de placement	6.14.1	3	583
Disponibilités	6.14.1	626	192
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 226</b>	<b>2 969</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>9 390</b>	<b>9 144</b>

En milliers d'Euros	NOTES	31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	6.6	1 543	1 362
Réserves		3 218	3 169
Résultat net part du Groupe	-	295	50
Intérêts minoritaires dans le résultat			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>4 467</b>	<b>4 581</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Dettes financières à long terme	6.8	494	589
Emprunts obligataires	6.8	2 612	2 225
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>3 106</b>	<b>2 814</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Autres dettes courantes	6.14.2	1 516	1 179
Provisions courantes	6.7	36	138
Dettes financières à long term. Part moins d'un an	6.8	265	432
<b>Total des passifs courants</b>		<b>1 817</b>	<b>1 749</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>9 390</b>	<b>9 144</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'Euros	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission ou d'apport	Réserves consolidés	Résultat net de l'exercice	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>4 865 461</b>	<b>4 525</b>	<b>4 204</b>	<b>-3 755</b>	<b>-551</b>	<b>4 423</b>
Résultat net de l'exercice					50	50
Ecarts de conversion				108		108
Affectation de résultat				-551	551	
Autres opérations sur capital		-3 163		3 163		
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2016</b>	<b>4 865 461</b>	<b>1 362</b>	<b>4 204</b>	<b>-1 036</b>	<b>50</b>	<b>4 581</b>
Résultat net de l'exercice					-295	-295
Ecarts de conversion					-13	-13
Affectation de résultat				50	-50	
Autres opérations sur capital	646 875	181	13			194
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>5 512 336</b>	<b>1 543</b>	<b>4 217</b>	<b>-985</b>	<b>-309</b>	<b>4 467</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En milliers d'Euros	Notes	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</b>			
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>-295</b>	<b>50</b>
Dotation aux amortissements	6.1 / 6.2	283	200
Dotation aux provisions		-102	-9
Impôts différés	6.5	-2	25
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>-116</b>	<b>267</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	6.14.2	-66	-501
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>-182</b>	<b>-234</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corp.	6.1 / 6.2	-284	-228
Cessions d'immobilisations		14	8
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-270</b>	<b>-220</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Souscription d'emprunts	6.8	1 527	1 125
Remboursement d'emprunts	6.8	-1 466	-240
Variation des capitaux propres		194	0
Variation des autres dettes non courantes		64	-1
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>320</b>	<b>884</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>-132</b>	<b>429</b>
<b>Incidence des variations de cours de devises</b>		<b>-13</b>	<b>107</b>
<b>Trésorerie nette en début d'exercice</b>	6.14.1	<b>775</b>	<b>239</b>
<b>Trésorerie nette à la fin de l'exercice</b>	6.14.1	<b>629</b>	<b>775</b>

# Notes annexes aux états financiers consolidés

## pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

NOTE 1. INFORMATIONS GENERALES .....	8
NOTE 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	9
NOTE 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....	10
3.1. REFERENTIEL COMPTABLE .....	10
NOTE 4. BASES DE PREPARATION, D'ÉVALUATION, JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS .....	11
4.1. BASE D'ÉVALUATION .....	11
4.2. ESTIMATIONS ET HYPOTHESES .....	11
4.3. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION .....	12
4.4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS D'ACTIFS (IFRS3 ET IAS27).....	13
4.5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	15
4.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	15
4.7. ACTIFS FINANCIERS (IAS 39).....	16
4.8. BIENS FINANCES PAR CONTRATS DE LOCATION (IAS 17).....	17
4.9. PASSIFS FINANCIERS (IAS 39).....	18
4.10. INSTRUMENTS DERIVES.....	18
4.11. CREANCES.....	18
4.12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE : .....	19
4.13. TITRES TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE AUTO DETENUS.....	19
4.14. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS.....	19
4.15. AVANTAGES DU PERSONNEL .....	20
4.16. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS.....	20
4.17. IMPOTS ET IMPOTS DIFFERES .....	21
4.18. RECONNAISSANCE DES PRODUITS.....	22
4.19. COUT DES EMPRUNTS OU DES DETTES PORTANT INTERETS. ....	22
4.20. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	22
4.21. INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8).....	23
4.22. RESULTAT PAR ACTION.....	23
4.23. METHODE DE CONVERSION.....	24
NOTE 5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	25
5.1. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	25
5.2. VARIATION DE PERIMETRE .....	25
NOTE 6. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT .....	26
6.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	26
6.1.1. ECARTS D'ACQUISITION .....	26

6.1.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : .....	26
6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : .....	27
6.2.1. TEST DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS : .....	27
6.2.2. HYPOTHESES RETENUES POUR LES TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS : .....	27
6.3. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS : .....	28
6.4. CREANCES.....	29
6.5. IMPOTS DIFFERES : .....	29
6.6. CAPITAUX PROPRES : .....	30
6.6.1. CAPITAL.....	30
6.6.2. RESERVES : .....	31
6.6.3. DIVIDENDES : .....	31
6.7. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES : .....	31
6.8. DETTES FINANCIERES : .....	32
6.9. REVENUS D'ACTIVITE : .....	33
6.10. CHARGES DE PERSONNEL .....	33
6.11. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS : .....	34
6.12. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER : .....	34
6.13. IMPOTS SUR LES BENEFICES ET DIFFERES : .....	35
6.14. NOTE ANNEXE AU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE NETTE CONSOLIDE DU GROUPE TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE : .....	36
6.14.1.CALCUL DE LA TRESORERIE (EN K€).....	36
6.14.2.FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION .....	36
6.15. RESULTAT PAR ACTION : .....	37
6.16. EFFECTIFS : .....	37
6.17. INFORMATIONS SECTORIELLES : .....	38
6.18. ENGAGEMENTS HORS BILANS : .....	40
6.19. PARTIES LIEES .....	40
6.19.1.REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	40
6.19.2.HONORAIRES PERÇUS PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	41
6.20. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....	41

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

### Note 1. Informations générales

Le Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE est un éditeur dans le cloud, de solutions logicielles à destination du secteur du transport. Le Groupe commercialise des solutions technologiques de gestion d'inventaire et de réservation à destination des compagnies aériennes régionales. Depuis août 2006, le Groupe dispose de la reconnaissance mondiale de l'organisme de régulation IATA pour sa compatibilité avec la norme du «billet électronique IATA». Le Groupe dispose de clients basés aujourd'hui en Europe, aux Amériques, en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.

La société est une société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance, dont le siège social est 11, rue du Colisée à Paris. La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 480 040 880 RCS Paris et est cotée sur Euronext Growth Paris depuis le 18 avril 2011.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2017 reflètent la situation comptable de TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE et de ses filiales. Les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Directoire en date du 9 avril 2018 qui a par ailleurs à cette occasion autorisé leur publication. Ils ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 juin 2018.

## **Note 2. Faits caractéristiques de l'exercice**

### **2.1 Emission d'OCABSA**

Le Groupe a procédé à l'émission de 1 487 K€ d'obligations convertibles en actions auxquelles étaient attachées autant de bons de souscription d'actions (OCABSA). Ces OCABSA ont été entièrement souscrites par des OPCVM gérés par la société NEXTSTAGE en décembre 2017.

### **2.2 Augmentation de capital**

Au cours de l'exercice, la société Nextage a exercé 562 500 BSA sur les OCABSA de 2016 et la société Eurofinance a exercé des 84 375 BSA. L'exercice des BSA s'est traduit par une augmentation de capital de 181 125 €uro et par une prime d'émission de 12 938 €uro. Suite à cette opération, le capital social est passé de 1 362 329 euros à 1 543 454 €uros au 31 décembre 2017.

## **Note 3. Règles et méthodes comptables**

### **3.1. Référentiel comptable**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2017. Les normes IFRS non adoptées par l'Union européenne étant sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe. Ils sont donc également conformes au référentiel IFRS.

Le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee)

#### **Interprétations IFRIC publiées mais non encore entrées en vigueur**

Parmi les normes IFRS et interprétations IFRIC émises par l'IASB/l'IFRS IC à la date d'approbation des présents états financiers consolidés, mais non encore entrées en vigueur, pour lesquelles Travel Technology Interactive n'a pas opté pour une application anticipée, les principales normes susceptibles de concerner Travel Technology Interactive sont les suivantes :

#### **Normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018**

La norme IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients, publiée par l'IASB le 28 mai 2014, adoptée dans l'UE le 22 septembre 2016 et publiée au Journal Officiel de l'UE le 29 octobre 2016 ;

La norme IFRS 9 – Instruments financiers, publiée par l'IASB le 24 juillet 2014, adoptée dans l'UE le 22 novembre 2016 et publiée au Journal Officiel de l'UE le 29 novembre 2016 ; la seule incidence matérielle pour Travel Technology Interactive concerne le choix de la classification comptable du portefeuille de participations existant au 31 décembre 2017, pour chaque participation, dans la catégorie « juste valeur par autres éléments du résultat global non recyclables en compte de résultat », sauf exception, compte tenu de la suppression de la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » dans laquelle ces participations sont comptabilisées jusqu'au 31 décembre 2017 ;

## **Norme d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019**

La norme IFRS 16 – Contrats de location, publiée par l'IASB le 13 janvier 2016, adoptée dans l'UE le 31 octobre 2017 et publiée au Journal Officiel de l'UE le 9 novembre 2017 ; le processus de détermination par Travel Technology Interactive des impacts potentiels de l'application de cette norme sur le compte de résultat, le résultat global, le bilan, les flux de trésorerie (présentation) et le contenu des notes annexes aux états financiers consolidés est en cours.

## **Note 4. Bases de préparation, d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations**

### **4.1. Base d'évaluation**

Les comptes consolidés ont été établis selon la convention du coût historique.  
Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'Euros.

### **4.2. Estimations et hypothèses**

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent, d'une part, les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et, d'autre part, les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Des changements de faits et circonstances économiques et financières peuvent amener le groupe à revoir ses estimations.

Ainsi, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base de paramètres financiers et de marchés disponibles à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs à plus long terme, tels que les actifs incorporels, la valeur est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux futurs de trésorerie.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- la valorisation des goodwill,
- l'évaluation des provisions pour litiges,
- les impôts différés.

Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme (écart d'acquisition notamment). Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

### **4.3. Périmètre et méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent les états financiers de Travel Technology Interactive SA et de ses filiales au 31 décembre. Cet ensemble forme le Groupe Travel Technology Interactive.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle majoritaire, contrôle conjoint ou influence notable.

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ou majoritaire sont consolidées par intégration globale. Les filiales non significatives par rapport à l'ensemble consolidé ne sont pas intégrées dans le périmètre de consolidation.

La liste des sociétés consolidées figure au paragraphe 5.1. Le nombre de sociétés consolidées s'élève à 6 au 31 décembre 2017.

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice social à une date identique à celle des comptes consolidés soit le 31 décembre.

#### **4.4. Regroupement d'entreprises et acquisitions d'actifs (IFRS3 et IAS27)**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs identifiables et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et peuvent être ajustés au cours des 12 mois suivant cette date.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables et des passifs repris de l'entité acquise (actif net réévalué).

Dans le cas d'une acquisition donnant le contrôle avec existence d'intérêts minoritaires (acquisition inférieure à 100 %), le Groupe choisit soit de reconnaître un écart d'acquisition sur la totalité de l'actif net réévalué, y compris sur la quote-part revenant aux intérêts minoritaires (méthode de l'écart d'acquisition complet), soit de ne reconnaître un écart d'acquisition que sur la quote-part effectivement acquise de l'actif net réévalué (méthode de l'écart d'acquisition partiel).

Toute prise ou cession de participation ne modifiant pas le contrôle, réalisée après le regroupement d'entreprises, est considérée comme une transaction portant sur des capitaux propres et doit être comptabilisée selon IAS 27 amendée directement en capitaux propres.

Les transactions intervenants sous contrôle commun, c'est à dire les transactions par lesquelles plusieurs activités sont regroupées et la totalité des parties prenantes au regroupement est contrôlée in fine par une même partie ou par plusieurs parties, sont exclues du champ d'application de IFRS 3 révisée.

Lorsque le coût du regroupement d'entreprises est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart est immédiatement reconnu en compte de résultat.

Les coûts annexes directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés, à l'exception des coûts d'émission des titres d'emprunt ou de capitaux propres qui doivent être comptabilisés selon les normes IAS 32 et IAS 39.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

#### **4.5. Immobilisations incorporelles**

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels et solutions développés en interne et dont l'influence sur les résultats futurs revête un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels et solutions développés en interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels.

#### **4.6. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux installations générales, matériels, outillages, agencements, terrains et autres. Ce poste comprend également l'ensemble des actifs corporels nécessaires à l'exploitation de ces plateformes commerciales.

Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les différentes composantes d'une immobilisation

corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'une composante d'immobilisations corporelles sont comptabilisées comme un actif distinct et, l'actif remplacé est éliminé.

Les coûts d'entretien et de réparations sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les autres dépenses ultérieures relatives à une immobilisation corporelle sont comptabilisées à l'actif lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

La durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisations est fondée sur leurs durées d'utilité estimées, dont les principales sont les suivantes :

Rubriques de l'actif	Durée
Installations techniques, matériels et outillages	2 à 7 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Plateformes commerciales	3 à 5 ans
Mobilier & Matériel de bureau et informatique	2 à 7 ans
Agencements et installations	8 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revues chaque année.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

#### **4.7. Actifs financiers (IAS 39)**

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance.

Les actifs disponibles à la vente qui comprennent notamment des participations dans des sociétés, sont évalués à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres. Si la baisse de juste valeur est considérée comme prolongée ou importante, il s'agit d'une dépréciation enregistrée par le compte de résultat. La reprise sur provision est comptabilisée par capitaux propres.

Les actifs détenus à des fins de transactions (placement de trésorerie) sont évalués en juste valeur par résultat.

Les placements de trésorerie sont enregistrés par le résultat.

#### **4.8. Biens financés par contrats de location (IAS 17)**

Il s'agit des biens financés par un contrat de location-financement pour lesquels le groupe supporte la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens.

La qualification d'un contrat s'apprécie en application de la norme IAS 17.

La valeur des biens ainsi financés figure à l'actif du bilan consolidé. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan consolidé.

Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette.

La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif.

L'activation de contrats de location-financement conduit à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre des contrats sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes de façon linéaire sur la durée des contrats.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opération de cessions bail sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

## **4.9. Passifs financiers (IAS 39)**

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires. Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **4.10. Instruments dérivés**

Pour ses instruments dérivés, la société a décidé de ne pas opter pour la comptabilité de couverture et par conséquent enregistre leur variation de juste valeur par le résultat.

Les emprunts sont classés en passifs non courants pour la fraction à plus d'un an. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

## **4.11. Créances**

Les créances clients entrent dans la catégorie des actifs financiers émis par l'entreprise selon IAS 39. Elles sont évaluées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Compte tenu des échéances de paiement généralement à moins de trois mois, la juste valeur des créances est assimilée à la valeur nominale.

Les créances sont ensuite comptabilisées au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

#### **4.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie :**

La trésorerie et équivalents comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de 3 mois à compter de la date d'acquisition et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture. Les gains et pertes latents sont comptabilisés en résultat s'ils sont significatifs.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

#### **4.13. Titres Travel Technology Interactive auto détenus**

A compter du 1er avril 2004, date de première application de IAS 32, les titres d'auto-contrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont imputés dans les capitaux propres et ne sont pas inclus dans le résultat de l'exercice.

#### **4.14. Paiements fondés sur des actions**

Des plans de souscription d'actions sont attribués par le Groupe et dénoués en actions. Conformément à la norme IFRS2 – paiements fondés sur des actions, la juste valeur de ces plans, correspondant à la juste valeur des services rendus par les détenteurs d'options, est évaluée de façon définitive à la date d'attribution.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur des options ainsi déterminée est amortie proportionnellement à l'acquisition des droits. Cette charge est inscrite en charge de personnel par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice de l'option, le prix d'exercice reçu est enregistré en trésorerie par contrepartie des capitaux propres.

#### **4.15. Avantages du personnel**

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations du Groupe en matière de pension, complément de retraite et indemnités de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables dans les pays dans lesquels le Groupe est installé. La couverture des obligations en matière de pension et complément de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement du Groupe au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évaluée en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

Compte tenu de l'ancienneté des salariés et de la structure, il n'a pas été constaté de passif lié aux indemnités de départ à la retraite.

#### **4.16. Provisions et passifs éventuels**

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

En matière de litiges salariaux, les provisions correspondent à la valeur estimée de la charge probable que les entreprises concernées auront à décaisser pour des litiges faisant l'objet de procédures judiciaires. En matière de litiges commerciaux, les provisions correspondent aux coûts estimés de ces litiges pour lesquels les sociétés concernées ne peuvent pas espérer la moindre contrepartie.

Les provisions pour risques entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques sont classées en passif courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants.

#### **4.17. Impôts et impôts différés**

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés. Aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt.

Les actifs d'impôts différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

#### **4.18. Reconnaissance des produits**

En application de l'IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe correspond au montant des prestations de service liées aux activités ordinaires des sociétés consolidées.

#### **4.19. Coût des emprunts ou des dettes portant intérêts.**

Conformément à la norme IAS 39, le taux d'intérêt a été recalculé en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Selon la norme IAS 23, le traitement comptable de référence des frais financiers est la comptabilisation en charges. Le Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE applique cette méthode de référence.

#### **4.20. Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels.

Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les intérêts perçus figurent dans le flux d'investissement.

Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

## **4.21. Information sectorielle (IFRS 8)**

La norme IAS 14 impose la présentation d'une information sectorielle selon deux niveaux dits primaires et secondaires. Le niveau secondaire doit être présenté dès lors qu'il représente plus de 10% du résultat, du chiffre d'affaires ou du total du bilan. Les secteurs sont identifiés à partir d'une analyse des risques et de la rentabilité pour constituer des secteurs homogènes.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits et de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère. Il constitue le niveau d'information sectoriel.

Dans le cadre du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE, les zones géographiques représentent ses niveaux d'information sectoriels.

En l'occurrence, les cinq zones géographiques où sont implantées les entités du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE sont les suivantes :

- France/Europe-Afrique-Moyen Orient,
- Brésil,
- Caraïbes,
- Amériques (hors Caraïbes et Brésil),
- Asie-Pacifique.

## **4.22. Résultat par action**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à des fins d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par une de ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existantes à la date de clôture.

## 4.23. Méthode de conversion

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont convertis en euros de la façon suivante :

- les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros au taux de change à la date de clôture ;
- les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- les écarts résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont portés en capitaux propres sur la ligne « Différences de conversion » ;
- les écarts de conversion figurant dans les résultats des sociétés sont maintenus dans le résultat consolidé.

	Taux clôture	Taux moyen	Taux ouverture
Real brésilien	3,9729	3,6054	3,4305
Dollar US	1,1993	1,1297	1,0541

## **Note 5. Périmètre de consolidation**

### **5.1. Liste des sociétés consolidées**

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale

<b>Sociétés</b>	<b>% contrôle</b>		<b>% Intérêt</b>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>Travel Technology Interactive SA</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Travel Technology Interactive France SAS</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Travel Technology Interactive Caraïbes SAS</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Travel Technology Interactive Do Brasil Ltda</b>	99,9%	99,9%	99,9%	99,9%
<b>Travel Technology Interactive Asia Pte Ltd</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
<b>Travel Technology Interactive Americas Corp</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### **5.2. Variation de périmètre**

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice.

## Note 6. Notes relatives au bilan et au compte de résultat

### 6.1. Immobilisations incorporelles

#### 6.1.1. Ecart d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
<b>Valeur nette à l'ouverture</b>	<b>4 140</b>	<b>4 140</b>
Acquisitions de l'exercice	0	0
Reclassement	0	0
Dépréciation	0	0
<b>Valeur nette à la fin de la période</b>	<b>4 140</b>	<b>4 140</b>

Les écarts d'acquisition se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
TTI Do Brasil	3 954	3 954
TTI Caraïbes	186	186
<b>Total</b>	<b>4 140</b>	<b>4 140</b>

#### 6.1.2. Autres immobilisations incorporelles :

Valeurs nettes En milliers d'euros	Frais de développement	Fond commercial	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>98</b>	<b>1 295</b>	<b>258</b>	<b>1 651</b>
Acquisitions	3		222	<b>225</b>
Cessions/ Transfert				
Reclassement				
Dotation aux amortissements / dépréciation	-32		-120	<b>-152</b>
<b>Solde au 31 décembre 2016</b>	<b>68</b>	<b>1 295</b>	<b>360</b>	<b>1 723</b>
Acquisitions	9		264	<b>273</b>
Cessions/ Transfert				
Reclassement				
Dotation aux amortissements / dépréciation	-29		-222	<b>-252</b>
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>48</b>	<b>1 295</b>	<b>402</b>	<b>1 745</b>

## 6.2. Immobilisations corporelles :

En milliers d'euros	Autres immobilisations corporelles
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>158</b>
Acquisitions	
Amortissements	-48
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	<b>110</b>
Acquisitions	9
Amortissements	-32
<b>Valeur nette au 31 décembre 2017</b>	<b>87</b>

### 6.2.1. Test de dépréciation des actifs non financiers :

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la note 4.4.

### 6.2.2. Hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des actifs non financiers :

Les taux de croissance perpétuelle et d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie attendus dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par le Groupe sont les suivants :

	Actualisation		Croissance perpétuelle	
	déc-17	déc-16	déc-17	déc-16
Taux utilisé	9,0%	9,0%	1,0%	1,0%

Le taux d'actualisation utilisé dans la méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs est le coût moyen pondéré du capital (ou *Wacc*) du groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE. Il est calculé sur la base du coût des fonds propres, du coût de la dette après IS et du ratio d'endettement cible. Il est applicable dans toutes les zones géographiques.

Il a été retenu un ratio d'endettement cible (valeur de la dette / valeur des fonds propres + valeur de la dette) de 30% qui est cohérent avec celui observé sur les groupes de distribution spécialisée.

	Calcul WACC
Taux sans risque	0,75%
Prime de risque	7,30%
Béta	1,0
Prime de risque spécifique	1,00%
Coût des fonds propres	9,10%
<b>Wacc</b>	<b>8,00%</b>

Sensibilité aux hypothèses clés :

- Une variation de +1 point du WACC n'aurait pas pour effet l'enregistrement d'une provision pour dépréciation.
- Une variation de -10% du résultat d'exploitation déterminée pour la valeur terminale n'aurait pas pour effet l'enregistrement d'une provision pour dépréciation.

### 6.3. Autres actifs financiers non courants :

En milliers d'euros	Titres de participation non consolidés	Créances / participations	Dépôts et cautionnements	Autres titres immob.	Total
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	-	-	<b>96</b>	-	<b>96</b>
Provision					-
Augmentation			4		4
Diminution			- 9		- 9
<b>Valeur nette au 31 décembre 2016</b>	-	-	<b>91</b>	-	<b>91</b>
Provision					-
Augmentation				2	2
Diminution			- 14		- 14
<b>Valeur nette au 31 décembre 2017</b>	-	-	<b>77</b>	<b>2</b>	<b>80</b>

## 6.4. Créances

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2017	Provisions au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2016
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>1 525</b>		<b>1 525</b>	<b>1 233</b>
Créances sociales et fiscales	362		362	337
Autres créances	705		705	623
Charges constatées d'avance	4		4	1
<b>Total des autres Créances d'exploitation</b>	<b>1 071</b>	<b>-</b>	<b>1 071</b>	<b>960</b>
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>2 597</b>	<b>-</b>	<b>2 597</b>	<b>2 194</b>

En milliers d'euros	31/12/2016	Dotation	Ecart de change	Reprise	31/12/2017
<b>Provision clients</b>	<b>394</b>	<b>169</b>	<b>- 15</b>	<b>- 152</b>	<b>397</b>
Exploitation		169		- 36	
Autres produits et charges opérationnels		-		- 116	

## 6.5. Impôts différés :

➤ Solde net des impôts différés :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>112</b>	<b>111</b>
Impact réserves		
Impact résultat	1	- 25

➤ Décomposition des mouvements relatifs aux actifs d'impôts différés :

En milliers d'euros	Solde 31 décembre 2016	Variation de périmètre	Mouvement net		Solde 31 décembre 2017
			débit	crédit	
Dérogatoire	-24				-24
Diff temporaire	10				10
Cession interne	95		1		96
Déficit reportable activé	29				29
Impôt différé (actif non courant)	111	0	1	0	112
			1		

## 6.6. Capitaux propres :

### 6.6.1. Capital

	31/12/2016	Augmentation	Diminution	31/12/2017
Nb d'actions	4 865 461	646 875		5 512 336
Valeur nominale	0,28	0,28		0,28
<b>Capital social</b>	<b>1 362 329</b>	<b>181 125</b>	<b>-</b>	<b>1 543 454</b>

Dans le cadre de l'émission des emprunts obligataires réalisés au cours de l'exercice 2016, les obligations en circulation à la clôture se répartissent comme suit :

En milliers d'euros	OCABSA 2014	OCABSA 2014-1	OCABSA 2015-1	OCABSA 2016-1	OCABSA 2017-1	Total
<b>Date d'émission</b>	02/07/2014	29/12/2014	06/03/2015	24/06/2016	28/12/2017	
Nombre d'obligations à l'ouverture	500 000	350 000	250 000	1 125 000		2 225 000
Nombre d'obligations remboursés sur l'exercice	500 000	350 000	250 000			1 100 000
Nombre d'obligations émises					5 310 714	5 310 714
Nombre d'obligation à la clôture	-	-	-	1 125 000	5 310 714	6 435 714
Valeur de l'obligations	1,00	1,00	1,00	1,00	0,28	1,00
Valeur des obligations	-	-	-	1 125 000	1 487 000	2 612 000
Durée de validité				4 ans	5 ans	

## 6.6.2. Réserves :

Au 31 décembre 2017, les réserves sont constituées de la réserve légale, de réserves règlementées, des résultats des exercices antérieurs.

## 6.6.3. Dividendes :

Aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 6.7. Provisions courantes et non courantes :

En milliers d'euros	Provisions courantes	Provisions non courantes	Provisions totales
<b>Provisions au 31 décembre 2015</b>	<b>146</b>	<b>-</b>	<b>146</b>
Dotations	99		99
Provisions utilisées			-
Provisions non utilisées	- 108		- 108
<b>Provisions au 31 décembre 2016</b>	<b>138</b>	<b>-</b>	<b>138</b>
Dotations			-
Provisions utilisées	- 102		- 102
Provisions non utilisées			-
<b>Provisions au 31 décembre 2017</b>	<b>36</b>	<b>-</b>	<b>36</b>

*Provision pour risques*

*Provision pour litige*

*Autres provisions*

36

## 6.8. Dettes financières :

En milliers d'euros	Échéances					Endettement au 31/12/2016
	Total 31/12/2017	Courant (moins d'un an)	Non courant	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Dettes financières à long terme	3 152	265	2 887	2 887		3 091
<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>3 152</b>	<b>265</b>	<b>2 887</b>	<b>2 887</b>	-	<b>3 091</b>
Compte courant	71		71		71	34
Dettes diverses (Dépôts reçus)	148		148		148	121
<b>Autres dettes financières</b>	<b>219</b>	-	<b>219</b>	-	<b>219</b>	<b>155</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>3 371</b>	<b>265</b>	<b>3 106</b>	<b>2 887</b>	<b>219</b>	<b>3 246</b>

### Tableau de variation des dettes financières :

	Capital restant dû 01/01/2017	Emission d'emprunts 2017	Rembts emprunts	Capital restant dû au	Part courant	Part non courant
Emprunts auprès des ets de crédit	865	40	366	540	265	275
Emprunts obligataires	2 225	1 487	1 100	2 612		2 612
<b>Sous total dettes financières (a)</b>	<b>3 090</b>	<b>1 527</b>	<b>1 466</b>	<b>3 152</b>	<b>265</b>	<b>2 887</b>
Compte courant	34	37		71		71
Dettes diverses (Dépôts reçus) Découverts bancaires	121	26		147		147
<b>Sous total autres dettes courantes (b)</b>	<b>155</b>	<b>63</b>		<b>219</b>		<b>219</b>
<b>Total (a+b)</b>	<b>3 245</b>	<b>1 591</b>	<b>1 466</b>	<b>3 370</b>	<b>265</b>	<b>3 106</b>

### Tableau de variations des emprunts :

En milliers d'euros	Emprunts à taux fixe	Emprunts à taux variable	Total 2017	Rappel 2016
Emprunts bancaires	3 152		3 152	3 090
<b>Total</b>	<b>3 152</b>		<b>3 152</b>	<b>3 090</b>

## 6.9. Revenus d'activité :

L'évolution des revenus de l'activité (en K€) par zone géographique est donnée ci-après :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016	Variation
France	1 505	1 651	-146
Caraïbes	481	400	81
Brésil	2 195	2 231	-36
Amériques	330	170	160
Asie-Pacifique	749	569	180
<b>Total Revenus d'activité</b>	<b>5 260</b>	<b>5 021</b>	<b>239</b>

## 6.10. Charges de personnel

Les frais de personnel se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Salaires	2 337	2 050
Charges sociales	788	817
<b>Total charges de personnel</b>	<b>3 125</b>	<b>2 868</b>
<b>Taux de charges sociales</b>	<b>33,7%</b>	<b>39,9%</b>

## 6.11. Autres produits et charges opérationnels :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Produits de cession d'immobilisations corp et incorp VNC des immobilisations corp et incorp Reprise de provisions sur éléments d'actifs cédés	-	-
<b>Plus-value de cession</b>	-	-
Autres produits opérationnels	261	97
Autres charges opérationnelles	281	357
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	- <b>20</b>	- <b>260</b>
<b>Total</b>	- <b>20</b>	- <b>260</b>

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la manière suivante:

	31/12/2017	31/12/2016
Dotation exceptionnelle net de reprise	-	76
Perte sur créances irrécouvrable	-	91
Régularisation des comptes de tiers	-	64
Frais de restructuration et licenciement	-	145
Autres	- 20	- 12

## 6.12. Coût de l'endettement financier :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et charges assimilées	129	72
Intérêts de non conversion OCABSA	108	
<b>(brut)</b>	<b>237</b>	<b>72</b>

### 6.13. Impôts sur les bénéfices et différés :

- Décomposition de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Impôts exigibles	-242	-304
Crédit d'impôt recherche	237	245
Impôts différés	2	-25
<b>Charges d'impôts globale</b>	<b>-4</b>	<b>-84</b>
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>-295</b>	<b>50</b>
<b>Taux d'impôts effectif moyen</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

Le taux d'impôt effectif moyen s'obtient de la manière suivante:  
(impôts courants et différés) / (résultat net avant impôts)

- Rationalisation de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net après impôts	- 295	50
Charges (produits) d'impôts des activités poursuivies	4	84
Résultat taxable	- 291	134
Taux d'impôts courant en France	33,33%	33,33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>- 97</b>	<b>45</b>
Différences permanentes		
Résultat non fiscalisé	337	284
Différence de taux		
Crédit d'impôts	- 236	- 245
<b>Charges (produits) d'impôt comptabilisé</b>	<b>4</b>	<b>84</b>

Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du taux effectif annuel d'impôt connu à la date de clôture de l'année appliqué au résultat de la période comptable avant impôt.

## 6.14. Note annexe au Tableau de Flux de Trésorerie nette consolidé du Groupe Travel Technology Interactive :

### 6.14.1. Calcul de la trésorerie (en K€)

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Disponibilités	626	192	434
Valeurs mobilières de placement	3	583	- 580
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>629</b>	<b>775</b>	<b>- 146</b>
Découvert bancaire	-	-	-
<b>Trésorerie nette</b>	<b>629</b>	<b>775</b>	<b>- 146</b>

### 6.14.2. Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

	31/12/2017	31/12/2016	Variation
Créances d'exploitation nettes	1 525	1 233	
Autres	1 071	960	
<b>Actifs courants liés à l'exploitation</b>	<b>2 597</b>	<b>2 193</b>	<b>403</b>
Fournisseurs	406	313	
Dettes fiscales et sociales	831	708	
Autres	279	158	
<b>Autres passifs courants</b>	<b>1 516</b>	<b>1 179</b>	<b>338</b>
<b>Besoin en fonds de roulement</b>			<b>66</b>

## 6.15. Résultat par action :

Résultat de base	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net revenant aux actionnaires de la société (en K€)	-295	50
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 512 336	4 865 461
Actions auto détenues		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation après neutralisation des actions auto-détenues	<b>5 512 336</b>	<b>4 865 461</b>
<b>Résultat net par action (euro)</b>	<b>-0,05</b>	<b>0,01</b>

<b>Résultat dilué par action (euro)</b>	<b>-0,05</b>	<b>0,01</b>
---	--------------	-------------

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

## 6.16. Effectifs :

	31/12/2017	31/12/2016
Non cadre	19	13
Cadre	15	19
<b>Effectif France</b>	<b>34</b>	<b>32</b>
<b>Effectif filiales étrangères</b>	<b>36</b>	<b>35</b>
<b>Total effectif Groupe</b>	<b>70</b>	<b>67</b>

Les effectifs présentés ci-dessus correspondent aux effectifs présents à la clôture de l'exercice.

## 6.17. Informations sectorielles :

➤ Répartition par zone géographique au 31 décembre 2017

Compte de résultat	France	Ameriques	Caraibes	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Chiffres d'affaires Nets	1 505	330	481	749	2 195	5 260
Résultat opérationnel courant	-848	147	218	160	220	-103
Autres produits et charges opérationnels	-24			7	9	-7
Résultat net	-847	147	238	166	-	-295

Bilan	France	Ameriques	Caraibes	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
-------	--------	-----------	----------	--------------------	--------	-------

Actif non courant	2 066	1	251		3 847	6 165
Actif courant	1 526	85	284	273	1 058	3 226
<b>Total des actifs consolidés</b>	<b>3 592</b>	<b>86</b>	<b>535</b>	<b>273</b>	<b>4 905</b>	<b>9 390</b>
Passif non courant	3 107					3 107
Passif courant	1 442	8	81	153	133	1 817
<b>Total des passifs consolidés</b>	<b>3 592</b>	<b>86</b>	<b>535</b>	<b>273</b>	<b>4 905</b>	<b>9 390</b>

➤ Répartition par zone géographique au 31 décembre 2016

Compte de résultat	France	Ameriques	Caraibes	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul
Chiffres d'affaires Nets	1 651	170	400	569	2 231	5 021
Résultat opérationnel courant	-452	167	16	162	570	464
Autres produits et charges opérationnels	-295	34			1	-260
Résultat net	-591	157	73	146	264	50

Bilan	France	Ameriques	Caraibes	Asie- Pacifique	Bresil	Cumul

Actif non courant	2 004		251		3 921	6 175
Actif courant	1 650	148	281	185	706	2 970
<b>Total des actifs consolidés</b>	<b>3 654</b>	<b>148</b>	<b>531</b>	<b>185</b>	<b>4 798</b>	<b>9 145</b>
Passif non courant	2 814					2 814
Passif courant	1 474	12	74	47	143	1 750
<b>Total des passifs consolidés</b>	<b>3 654</b>	<b>148</b>	<b>531</b>	<b>185</b>	<b>4 798</b>	<b>4 564</b>

## 6.18. Engagements hors bilans :

(en milliers d'euros)	31/12/17	31/12/16
-----------------------	----------	----------

### Engagements donnés

Engagement vis-à-vis de la banque HSBC (nantissement du fonds de commerce)

<b>Total</b>	-	-
--------------	---	---

### Engagements reçus

Néant

<b>Total</b>		
--------------	--	--

## 6.19. Parties liées

### 6.19.1. Rémunération des dirigeants.

Les mandataires sociaux du Groupe ont perçu 347 K€ (salaires bruts cumulés et prestations de services) au cours de la période.

### 6.19.2. Honoraires perçus par les Commissaires aux comptes

	2017	2016
<i>En milliers d'Euros</i>		
Commissariat aux comptes (comptes annuels et consolidés)	35	35
Missions accessoires		
Sous-total	35	35
Autres prestations le cas échéant		
Sous-total	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>35</b>

### 6.20. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture.